



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Mission de l'Association

L'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) s'assure de la valorisation et de l'avancement de la pratique pharmaceutique en prenant appui sur les initiatives et les réalisations innovatrices de ses membres.

L'A.P.E.S. a également la responsabilité de défendre et de faire progresser les intérêts professionnels et économiques de ses membres auprès des autorités compétentes.



Vision

Vision externe

NOTRE VISION EST D'ÊTRE :

- un acteur incontournable en matière de soins et de services de santé;
- une voix qui porte, amplifiée par une connaissance fine des sujets d'importance pour les pharmaciens des établissements de santé;
- ouvert sur les partenaires du domaine de la santé et de la communauté pharmaceutique;
- le leader dans l'évolution de la pratique pharmaceutique en établissement de santé;
- l'un des promoteurs clés de la spécialisation en pharmacothérapie avancée.

Vision interne

NOTRE VISION EST D'ÊTRE :

- une organisation représentative de l'ensemble de ses membres;
- l'une des organisations professionnelles les plus participatives, connectée aux réalités du terrain, très proche de ses membres;
- fiers d'appartenir à une organisation compétente, professionnelle, innovante et ouverte.

Valeurs

ÊTRE UNE ASSOCIATION :

- qui place ses membres au cœur de ses actions;
- qui prône l'intégrité et l'équité;
- qui se distingue par l'innovation;
- rigoureuse, orientée vers les résultats;
- qui favorise les échanges et construit des partenariats pour mieux remplir sa mission.



Rapport du président et de la directrice générale

Ces dernières années ont amené leur lot de défis et d'opportunités, particulièrement depuis la grande réforme du réseau de la santé et des services sociaux amorcée en 2015. L'année 2017 n'y a pas fait exception.

Voici donc un aperçu des dossiers traités au cours de cette année.



Le président,
François Paradis



La directrice générale,
Linda Vaillant

Planification stratégique 2016-2019

Le plan stratégique de l'A.P.E.S., adopté à la fin de l'année 2015, a continué de mobiliser l'équipe de la permanence. Le comité de planification stratégique a effectué des suivis réguliers auprès du conseil d'administration (CA).

Reposant sur trois grands enjeux, le plan stratégique a été découpé en sept projets, dont quatre ont été amorcés en 2016 et se sont poursuivis en 2017. Voici le sommaire de ce plan :

Enjeu 1 : L'urgence de définir le rôle du pharmacien d'établissement moderne et la place qu'il devrait occuper dans la nouvelle configuration du réseau

ORIENTATION 1: Adapter et harmoniser la pratique pharmaceutique au sein des établissements de santé en fonction de la nouvelle configuration du réseau

- Projet 1: Place du pharmacien d'établissement
- Projet 2: Rôle et profil-type du pharmacien d'établissement (clinique et gestion)
- Projet 3: Promotion du positionnement et des guides de l'A.P.E.S. sur la place et le rôle du pharmacien d'établissement

Enjeu 2: La nécessité de mieux quantifier l'activité, l'impact et la performance des pharmaciens d'établissements

ORIENTATION 2: Quantifier l'activité, l'impact et la performance des pharmaciens et des départements de pharmacie

- Projet 4: Mesures de l'activité et indicateurs de performance
- Projet 5: Effectifs requis en pharmaciens d'établissements de santé

Enjeu 3: La nécessité d'accentuer la visibilité de l'A.P.E.S. auprès de ses membres

ORIENTATION 3: Améliorer la visibilité de l'A.P.E.S. auprès de ses membres (actifs, associés, résidents, retraités, honoraires)

- Projet 6: Relations avec les membres
- Projet 7: Soutien apporté aux chefs et aux gestionnaires des départements de pharmacie

Les projets 1, 4, 6 et 7 ont débuté en 2016 et ont entraîné la majorité de nos actions liées au plan stratégique en 2017.

- Le projet 1 vise plus spécifiquement à définir le positionnement du pharmacien d'établissement dans le cadre de la nouvelle réalité du réseau de la santé et des services sociaux. De cette redéfinition devra découler une prise de position sur les clientèles à desservir ainsi que sur le rôle à assumer auprès de chacune de ces clientèles. Les membres de l'A.P.E.S. devront pouvoir retirer de ce document de soutien une vision d'ensemble portant sur les cinq axes de la profession (soins pharmaceutiques, services pharmaceutiques, enseignement, recherche ainsi que gestion et affaires professionnelles). L'A.P.E.S. y proposera des orientations quant à l'organisation des soins et services pharmaceutiques dans les établissements de santé du Québec.
- En 2017, les travaux se sont concentrés plus particulièrement sur l'axe des soins pharmaceutiques. C'est pourquoi le premier document à être publié ne comportera que cet axe, vu son ampleur et son importance pour l'ensemble de la profession de pharmacien d'établissement. L'année 2017 a permis de consulter de nombreux membres, dont les chefs de département de pharmacie. Il est à noter que les facultés de pharmacie, l'Association des Conseils des médecins, dentistes et pharmaciens (ACMDP), l'Ordre des pharmaciens du Québec et le Collège des médecins du Québec ont également été sollicités pour commenter cet important document.
- Le projet 4 vise à développer des indicateurs de performance qui s'inscrivent dans un cadre logique permettant de mesurer plusieurs dimensions de la performance (par exemple, la pertinence, la qualité, la sécurité, etc.). De tout temps, des indicateurs à caractère financier ont servi à évaluer les départements de pharmacie, ce qui dresse

trop souvent un portrait erroné de leur véritable performance au sein des établissements de santé. L'A.P.E.S. souhaite que cette évaluation soit plus globale, en intégrant des dimensions de performance liées aux activités cliniques des pharmaciens d'établissements. Le rapport de la première phase des travaux, qui consistait à évaluer les indicateurs existants et à définir les variables d'éventuels indicateurs plus utiles, a été déposé au CA et était accompagné d'un avis favorable de l'Institut sur la gouvernance des organisations privées et publiques (IGOPP) sur la rigueur de la démarche de l'A.P.E.S.

- En 2017, le projet a pris un nouvel essor, dépassant même les objectifs initiaux fixés par la planification stratégique. C'est ainsi que trois projets pilotes ont été amorcés dans des établissements de santé afin de vérifier la faisabilité de mesurer six des 24 indicateurs retenus par le comité consultatif en 2016. Ces projets se poursuivront jusqu'à la fin du mois de juin 2018, date après laquelle le CA devra statuer sur les suites à donner à ce projet et à cet enjeu de sa planification stratégique.
- Le projet 6 s'adresse aux membres de l'A.P.E.S. Un vaste sondage a été mené en 2016 auprès de tous les membres et a permis de recueillir les réponses de près de 500 pharmaciens. Des entrevues semi-dirigées ont aussi été réalisées auprès d'une quinzaine de membres choisis de façon aléatoire. Un plan d'action a été élaboré en 2017 à la suite de l'analyse des résultats et une évaluation des ressources requises a été effectuée en toute fin d'année. Dès le début de l'année 2018, le CA devra prendre des décisions à l'égard de la mise en œuvre de ce plan et des ressources qui devront y être affectées.
- Le projet 7 vise à mieux soutenir les pharmaciens qui exercent des fonctions de gestion. En 2016, ils ont été interrogés au moyen d'un sondage et de plus de 25 entrevues menées auprès de pharmaciens ou d'équipes de pharmaciens gestionnaires. En 2017, le CA a confié au comité de formation en gestion l'élaboration d'un plan d'action et une partie de sa réalisation. Le soutien apporté aux pharmaciens gestionnaires, notamment par l'élaboration d'une offre de formation, prendra davantage forme en 2018.

Tournée du président

La formule révisée de la Tournée du président s'est amorcée en 2015 et se poursuit depuis. Ainsi, les dirigeants de l'A.P.E.S. font désormais une tournée permanente des régions, à raison de cinq à six régions visitées par année. Les rencontres se font en milieu de travail et les dirigeants de l'A.P.E.S. en profitent pour visiter certaines installations du département de pharmacie. En 2017, le président et la directrice générale de l'A.P.E.S. ont visité les régions de Chaudière-Appalaches, de la Montérégie (Ouest, Centre et Est), des Laurentides, de Lanaudière, de l'Estrie et de Montréal. Au printemps 2018, un premier tour complet du Québec aura été réalisé.

InfoWeb du président

La Tournée du président permettant de ne rencontrer que quelques régions ciblées à la fois, il a été convenu de tenir des InfoWeb du président au moins deux fois par année afin d'informer d'un seul coup tous les membres de l'A.P.E.S. de l'évolution des dossiers. Ces soirées d'information diffusées dans le salon des membres de l'A.P.E.S. remportent un succès important et semblent être devenues l'outil de communication que privilégient les pharmaciens d'établissements.

Rencontres des chefs de département et de leurs adjoints

Dans la foulée des fusions d'établissements de santé, l'A.P.E.S. a mis sur pied en 2015 des rencontres statutaires avec les chefs de département de pharmacie. Après une première rencontre, les chefs ont demandé à l'A.P.E.S. d'inclure leurs adjoints dans les discussions. Par conséquent, depuis 2016, trois rencontres se tiennent annuellement en personne entre les dirigeants de l'Association et les équipes de pharmaciens gestionnaires. Depuis 2017, les dirigeants de l'Ordre des pharmaciens du Québec participent également à une portion de ces rencontres afin d'échanger sur des préoccupations communes.

Comme les chefs ont exprimé le besoin de rencontrer plus fréquemment les dirigeants de l'Association, l'A.P.E.S. a ajouté en 2017 une rencontre Web en format audio à laquelle les chefs ont été conviés. Cette formule, intitulée Midi-Gestion, se répètera trois fois en 2018.

Politiques et lignes directrices

En 2017, le CA de l'A.P.E.S. a adopté trois politiques de gouvernance ainsi que des lignes directrices. D'abord, la Politique sur les rôles et responsabilités du président et du directeur général (https://www.apesquebec.org/sites/default/files/lapes/a_propos/politiques_lignes_directrices/G8_20171208_role_president-dg.pdf) a été élaborée par le Comité de gouvernance et d'éthique puis adoptée par le CA. Elle permet de distinguer clairement les responsabilités des deux principaux dirigeants de l'Association. Ensuite, la Politique de représentation des membres en matière de relations de travail (https://www.apesquebec.org/sites/default/files/lapes/a_propos/politiques_lignes_directrices/G9_20171208_Representation_membres.pdf) a fait l'objet d'une adoption en toute fin d'année. Elle vise à informer très précisément les membres de l'étendue des services qui leur sont offerts en matière de relations de travail. Une annexe précise la démarche de l'Association en cas d'allégation de harcèlement psychologique, vu le caractère particulier de cette situation.

Par ailleurs, la Politique de gestion intégrée des risques (https://www.apesquebec.org/sites/default/files/lapes/a_propos/politiques_lignes_directrices/G5_20171006_gestion_risques.pdf)

a été remise à jour afin que le cycle complet de l'exercice de gestion des risques se déroule sur une période de 24 mois plutôt que sur les 12 mois habituels qui se sont révélés insuffisants.

Finalement, les Lignes directrices pour la sélection d'un président et d'un vice-président de l'A.P.E.S. (https://www.apesquebec.org/sites/default/files/lapes/a_propos/politiques_lignes_directrices/ldir_20170203_selection_pres-vp.pdf) ont été adoptées en début d'année. Elles permettent d'orienter le CA sur les critères à privilégier dans la recherche d'un président ou d'un vice-président.

Évaluation des mécanismes de gouvernance et sélection d'indicateurs pour le CA

En mai 2017, le CA de l'A.P.E.S. a procédé à une évaluation complète des résultats de la refonte de sa gouvernance amorcée en 2008. Cet exercice, soutenu par l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP), a permis de conclure que la gouvernance de l'Association est saine et optimale. Mis à part certains éléments pouvant encore être peaufinés, l'IGOPP considère l'A.P.E.S. comme un modèle à l'égard de ses méthodes de gouvernance et du fonctionnement de son CA.

En outre, l'IGOPP a proposé au CA la mise en place de certains indicateurs permettant d'évaluer la performance de ses activités. Le Comité de gouvernance et d'éthique a revu ces propositions et a choisi de surseoir à leur mise en œuvre pour le moment, compte tenu des résultats attendus et des ressources à y consacrer.

Consultations

Projet de loi 130 – Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux

En février, la Commission de la santé et des services sociaux a invité l'A.P.E.S. à présenter son mémoire sur le projet de loi 130 (<https://www.apesquebec.org/sites/default/files/publications/memoires/20170214-mem-pl130.pdf>) qui vise à modifier des dispositions concernant notamment les rôles et responsabilités des Conseils des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) des établissements de santé. Dans le cadre de cette consultation, l'A.P.E.S. a accepté de déposer une annexe commune se composant d'une déclaration conjointe des présidents des fédérations médicales, de l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec, de l'ACMDP et de l'A.P.E.S. afin de rappeler le besoin de conserver un CMDP fort dans la gestion des établissements de santé.

OPQ: Règlement sur la formation continue obligatoire des pharmaciens

À la fin décembre 2016, l'OPQ lançait une consultation auprès de ses membres sur un nouveau règlement visant à rendre obligatoire la formation continue des pharmaciens à compter du 1^{er} avril 2018. Devant le flot de commentaires que les membres ont adressés à l'A.P.E.S. et bien que l'OPQ ne l'ait pas consultée directement, l'A.P.E.S. a décidé de soumettre à l'OPQ un document regroupant les commentaires de l'Association, dont plusieurs rejoignaient ceux des pharmaciens d'établissements déjà transmis à titre individuel.

INESSS: Cadre d'évaluation des médicaments aux fins d'inscription

En mars, l'INESSS consultait l'A.P.E.S. sur son nouveau cadre d'analyse concernant les demandes de médicaments à être inscrits sur la liste du Régime général d'assurance médicaments ou encore sur la liste des établissements. Cette opportunité a permis à l'A.P.E.S. d'apporter certains commentaires plus particuliers sur l'impact des retards d'inscription de certaines molécules alors que leur utilisation a déjà cours dans les établissements.

Collège des pharmaciens de l'Alberta: Énoncé de position sur le rôle des pharmaciens et des techniciens en pharmacie

L'Ordre professionnel des pharmaciens en Alberta, l'Alberta College of Pharmacists, a consulté l'A.P.E.S. sur un document synthèse visant à expliquer au grand public les rôles du pharmacien et du technicien en pharmacie.

MEES: Étude sectorielle sur les assistants techniques en pharmacie

Dans la foulée des travaux menés conjointement avec les autres organisations en pharmacie, dont l'Ordre des pharmaciens du Québec, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a consulté l'A.P.E.S. au sujet d'une étude visant à définir la place éventuelle d'un technicien en pharmacie dans le marché de l'emploi québécois. Cette étude présentait un certain nombre de problèmes méthodologiques pouvant nuire à l'interprétation de ses conclusions.

MSSS: Plan d'action interministériel en dépendance 2017-2027

L'A.P.E.S. a aussi été consultée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de commenter le Plan d'action interministériel en dépendance pour 2017-2027. Ce plan vise à prévenir et à réduire les conséquences négatives liées à la consommation de substances psychoactives et à la pratique des jeux de hasard et d'argent. Il s'inscrit dans le cadre du programme-services Dépendance du MSSS. Les commentaires de l'A.P.E.S. ont souligné la nécessité de prendre en considération l'expertise du pharmacien dans la détection et le traitement des patients qui consomment des substances psychoactives ainsi que l'importance d'un circuit du médicament adéquat et sécuritaire quel que soit le lieu d'hébergement de ces patients.

Rencontres des partenaires

Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux

Depuis le milieu des années 1990, l'A.P.E.S. a une entente de partenariat avec la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH). Cette entente visait au départ à maintenir la présence de la SCPH au Québec puis à permettre à l'A.P.E.S. d'être représentée au CA de la SCPH afin de discuter d'enjeux nationaux.

Or le CA de l'A.P.E.S. a proposé en 2016 une refonte complète de l'entente. L'un des objectifs visés par cette refonte consiste à rendre concrets certains avantages dont bénéficient les membres de chacune des organisations. L'autre objectif vise à resserrer la collaboration entre les deux organisations, ce qui permettra de travailler conjointement certains dossiers communs de manière à éviter les duplications et à créer une synergie entre les deux groupes.

En septembre, le conseil d'administration de la SCPH a entériné la nouvelle entente et celui de l'A.P.E.S. l'a suivi en octobre. Au cours de l'année 2018, l'entente sera mise en opération en phases successives.

Séminaire de Banff: sections de l'Ouest de la SCPH

En mars, le président et la directrice générale ont été invités à présenter une conférence sur l'expérience du Québec avec l'aide médicale à mourir. Après cette première année d'expérience, il a été possible de dresser certains constats, ce qui a alimenté de très riches échanges avec les pharmaciens de l'Ouest canadien.

Autorités du MSSS

Il va sans dire que des rencontres régulières se tiennent aussi avec les autorités du MSSS, particulièrement avec la Direction de la planification, de l'évaluation et de la qualité, ainsi qu'avec la Direction du personnel réseau et ministériel.

Autres groupes

Des rencontres régulières se sont tenues avec de nombreux autres partenaires, dont l'Association des CMDP du Québec, l'Ordre des pharmaciens du Québec, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, le Collège des médecins du Québec, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, la Fédération des médecins spécialistes du Québec, l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, l'Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec, l'Association québécoise des assistants techniques en pharmacie de même qu'avec les doyens et les associations étudiantes des deux facultés de pharmacie du Québec.

Conclusion

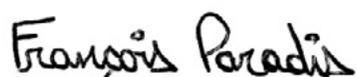
L'année 2017 a présenté de nombreux défis et a mis à rude épreuve la patience des pharmaciens d'établissements, tant cliniciens que gestionnaires. Le plan stratégique ambitieux dont s'est dotée l'A.P.E.S. est exigeant mais porteur, et toute l'équipe de la permanence est engagée dans sa réalisation.

Nous tenons à remercier chacun des membres de l'A.P.E.S. pour leur confiance envers les dirigeants de l'Association et leur participation aux activités. La profession de pharmacien d'établissement est riche, diversifiée et centrale pour les soins et services offerts aux patients du Québec. C'est un honneur pour nous de représenter ces professionnels de la santé dont l'expertise unique est de plus en plus recherchée.

Les administrateurs du CA de l'A.P.E.S. méritent aussi toute notre considération. Grâce à leur participation active, l'Association a pu faire avancer des dossiers importants pour les pharmaciens d'établissements tout en continuant à faire rayonner la profession. De plus, nos administrateurs externes apportent une expertise pointue qui a considérablement fait évoluer les discussions au CA.

Nous adressons en outre nos sincères remerciements aux employés de la permanence qui ont à cœur de rendre les meilleurs services possibles aux membres de l'A.P.E.S. Leur engagement est unique et leur enthousiasme débordant. C'est une chance extraordinaire de pouvoir compter sur une équipe aussi dynamique.

LE PRÉSIDENT,



François Paradis

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE,



Linda Vaillant

Conseil d'administration

Changements en cours d'année

Le 31 mai 2017, l'Assemblée générale annuelle a accepté la recommandation du conseil d'administration de l'A.P.E.S. et adopté une résolution nommant cinq administrateurs au sein du CA de l'A.P.E.S., dont trois membres actifs.

C'est ainsi que les mandats de MM. Serge Beauchamp et Raymond Paquin, administrateurs externes, et celui de M^{me} Marie-Ève Moreau-Rancourt, du CHU de Québec-Université Laval, ont été renouvelés pour une seconde fois. Le mandat de M^{me} Diem Vo, du CISSS de la Montérégie-Est, a été, quant à lui, renouvelé pour une troisième fois. Madame Fanny Blanchet, du CISSS de Laval, s'est jointe pour sa part au conseil d'administration pour un premier mandat.

Par ailleurs, la situation du président de l'A.P.E.S., M. François Paradis, du CISSS du Bas-Saint-Laurent, a été régularisée puisqu'il aurait dû être désigné à titre d'administrateur en 2016. M. Paradis entamait alors un troisième mandat comme administrateur.

Pour connaître la composition complète du CA de l'A.P.E.S., vous pouvez consulter le site Web à l'adresse suivante : (<https://www.apesquebec.org/lapes/propos/structure-politique/conseil-dadministration/membres-du-conseil-dadministration>).

Le comité de gouvernance et d'éthique, qui veille à assurer la relève des postes d'administrateurs, s'assure que les changements effectués au sein du CA de l'A.P.E.S. se font dans le respect des lignes directrices (https://www.apesquebec.org/sites/default/files/lapes/a_propos/politiques_lignes_directrices/ldir_20151030_selection_administrateurs.pdf) dont s'est dotée l'Association. Ces lignes directrices visent à assurer une représentativité équilibrée et conforme à l'image des membres de l'A.P.E.S. Ainsi, le CA actuel respecte les lignes directrices en assurant un équilibre entre hommes et femmes, entre gestionnaires et cliniciens ainsi qu'entre représentants de divers types d'établissements dans différentes régions du Québec, conformément au profil des pharmaciens d'établissements.



Président

François Paradis, chef du département de pharmacie
CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vice-présidente

Diem Vo, chef du département de pharmacie
CISSS de la Montérégie-Est



Secrétaire-trésorier

Benoît Lemire, pharmacien
Centre universitaire de santé McGill



Administrateurs provenant des CHU et des Instituts

Bianca Beloin-Jubenville, pharmacienne
CIUSSS de l'Estrie-CHU de Sherbrooke



Marie-Ève Moreau-Rancourt, pharmacienne
CHU de Québec-Université Laval



Administrateurs provenant d'un CISSS ou d'un CIUSSS



Fanny Blanchet, pharmacienne
CISSS de Laval

Isabelle Jean, chef du département de pharmacie
CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean



Colette Khoury, pharmacienne
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Rachel Rouleau, pharmacienne
CIUSSS de la Capitale-Nationale



Administrateurs externes



Serge Beauchamp



Yves Benoit



Raymond Paquin

Directrice générale

Linda Vaillant, pharmacienne
A.P.E.S.



Résumé des responsabilités

Pour accomplir sa mission, l'A.P.E.S. dispose des comités et des groupes de travail suivants:

Comités relevant du conseil d'administration

- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comité de négociation et de relations professionnelles;
- Comité de planification stratégique;
- Comité d'évaluation de la directrice générale;
- Comité d'audit;
- Comité de gestion des risques.

Comités prévus à l'Entente de travail MSSS-A.P.E.S. 2015-2020

L'Entente de travail 2015-2020 prévoit la mise en place des comités suivants:

- Comité d'assurance de l'A.P.E.S.;
- Comité de formation et de développement;
- Comité paritaire relatif à la spécialisation en pharmacie: ce comité sera mis sur pied afin d'examiner les effets de la spécialisation en pharmacie sur l'organisation du travail dans les établissements de santé si des modifications à la réglementation de l'OPQ en vue de reconnaître et d'émettre des certificats de spécialiste sont adoptées par l'Office des professions du Québec;
- Comité paritaire sur la structure de gestion;
- Comité paritaire relatif à l'évaluation des mesures temporaires.

Comités opérationnels

- Comité du Congrès;
- Comité de formation continue;
- Comité de formation en gestion;
- Comité de rédaction du *Pharmactuel*;
- Comité du colloque en gestion.

Groupes de travail

- Groupe de travail sur les préparations magistrales non stériles;
- Groupe de travail sur les préparations stériles.

Outre leurs fonctions respectives, la directrice générale et les administrateurs sont également responsables de dossiers particuliers. Voici quelles étaient les responsabilités de chacun durant la **majeure partie** de l'exercice 2017 :

Tableau 1 – Responsabilités des administrateurs

Représentant du CA	Comité, groupe de travail ou responsabilité spécifique
Serge Beauchamp	Comité de planification stratégique Comité d'audit
Bianca Beloin-Jubinville	Comité de planification stratégique
Yves Benoit	Comité de gestion des risques
Fanny Blanchet	Comité de planification stratégique Comité de gestion des risques
Isabelle Jean	Comité d'audit
Colette Houry	Comité de gouvernance et d'éthique Comité de gestion des risques
Benoît Lemire	Comité de négociation et de relations professionnelles Comité d'audit Délégué aux affaires étudiantes de l'Université de Montréal
Marie-Ève Moreau-Rancourt	Comité de gouvernance et d'éthique Comité d'évaluation de la directrice générale Déléguée aux affaires étudiantes de l'Université Laval
Raymond Paquin	Comité de gouvernance et d'éthique Comité de négociation et de relations professionnelles
François Paradis	Comité de gouvernance et d'éthique Comité d'évaluation de la directrice générale Comité de planification stratégique
Rachel Rouleau	Comité de négociation et de relations professionnelles Comité de planification stratégique
Linda Vaillant	Comité de gouvernance et d'éthique Comité de négociation et de relations professionnelles Comité d'audit Comité de planification stratégique Comité de gestion des risques
Diem Vo	Comité d'audit Comité d'évaluation de la directrice générale Déléguée au CA de la SCPH

Permanence de l'A.P.E.S. en 2017



Changements au sein de l'équipe de la permanence

Au printemps, madame Nancy Orrell, contrôleur comptable, a donné naissance à son premier enfant et a quitté l'Association pour un congé d'une durée d'un an. C'est madame Josée Lachapelle qui a assuré le remplacement.

Employés de la permanence au 31 décembre 2017

Anne Bouchard ■ Coordinatrice de la formation et des publications

France Boucher ■ Directrice générale adjointe

Sylvie Duguay ■ Agente administrative

Charline Ferrié ■ Conseillère juridique

Josée Lachapelle (en remplacement de Nancy Orrell) ■ Contrôleur comptable

François E. Lalonde ■ Adjoint professionnel à la Direction générale

Nathalie Marceau ■ Conseillère aux affaires professionnelles

Nancy Orrell (congé de maternité) ■ Contrôleur comptable

Jocelyne Perron ■ Adjointe administrative

Mario Poitras ■ Édimestre

Annie Roy ■ Conseillère juridique et adjointe à la direction générale

Catherine Schick ■ Conseillère en communication

Lyne St-Hilaire ■ Attachée de direction

Linda Vaillant ■ Directrice générale

Aurélie Volcy ■ Archiviste (employée temporaire)

Effectif des membres

Portrait des effectifs

Les statuts et règlements de l'A.P.E.S. définissent les conditions d'adhésion à l'Association. Ainsi, toute personne qui souhaite adhérer à l'A.P.E.S. doit au moins être membre de l'Ordre des pharmaciens du Québec ou détenir un diplôme universitaire de premier cycle en pharmacie du Québec ou d'ailleurs, remplir une demande d'adhésion et payer le droit d'entrée exigé ainsi que la cotisation annuelle.

Au terme de l'année 2017, l'A.P.E.S. comptait 1756 membres, dont 1622 exerçant la pharmacie dans un établissement de santé du Québec. L'effectif total des membres s'est accru de 1,8% au cours des 12 derniers mois. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'accroissement du nombre de membres actifs (1,7%) qui comptent pour 92,4% de l'effectif total des membres. En pratique, 106 membres actifs se sont ajoutés à l'effectif entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017, alors que 79 départs ont été enregistrés durant la même période.

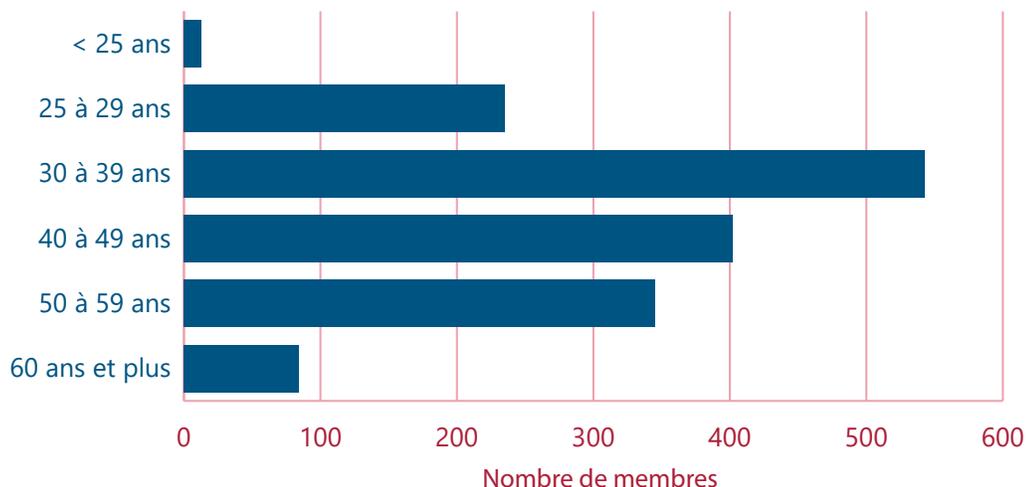
La majorité des autres membres (6,5%) sont des membres résidents inscrits au programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée de l'Université Laval ou de l'Université de Montréal, soit 61 membres issus de la cohorte 2016-2017 et 54 membres inscrits au programme 2017-2018. Les autres catégories de membres demeurent à peu près stables depuis 2013.

Au 31 décembre 2017, les membres de l'A.P.E.S. se répartissaient en cinq catégories comme suit:

Catégories de membres	Nombre
Membres actifs *	1622
Membres résidents	115
Membres associés	12
Membres retraités	5
Membres honoraires	2
Total	1756

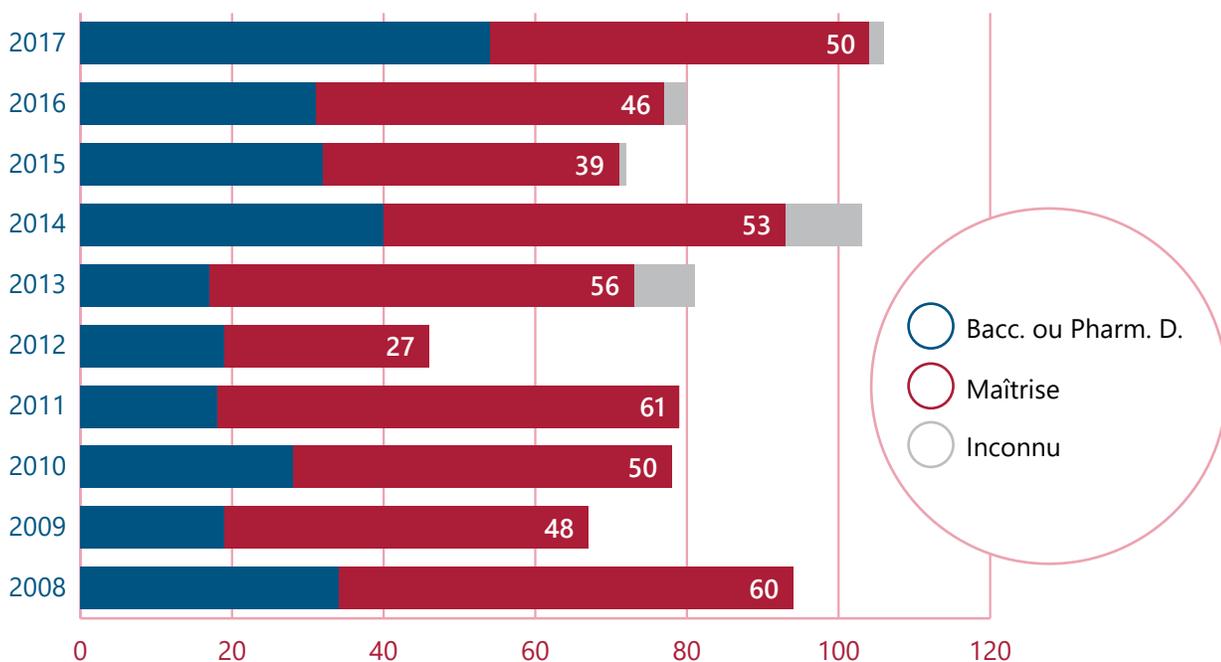
* Dont 22 membres inscrits au programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée (résidence en pharmacie) et exerçant simultanément la pharmacie dans un établissement de santé du Québec.

Graphique 1: Répartition des membres actifs par groupe d'âge



Parmi les nouveaux membres actifs, 50 (47%) sont titulaires d'une maîtrise en pharmacothérapie avancée ou d'un autre diplôme universitaire de deuxième cycle en pharmacie d'hôpital. De ce nombre, les deux tiers ont obtenu leur diplôme en 2016 ou en 2017. Le reste des nouveaux adhérents de cette catégorie sont titulaires d'un diplôme de premier cycle en pharmacie (n = 54), soit d'un doctorat de premier cycle en pharmacie (Pharm. D.) (n = 46) ou d'un baccalauréat en pharmacie (n = 8) ou ils ont accompli leurs études à l'étranger avant d'obtenir une équivalence de diplôme au Québec (n = 2).

Graphique 2: Répartition des nouveaux membres actifs selon le dernier diplôme obtenu

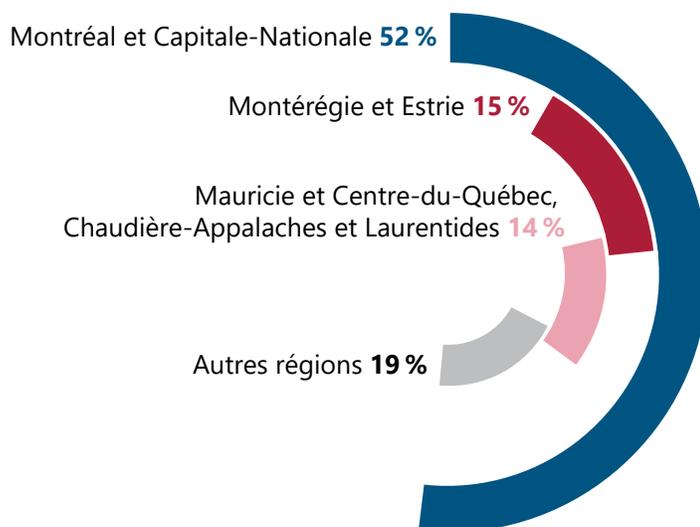


Le tableau 2 présente la variation de l'effectif des membres actifs par région sociosanitaire.

Région sociosanitaire	2013	2014	2015	2016	2017	Δ 2017-2016 (%)	Δ 2017-2013 (%)
01 - Bas-Saint-Laurent	44	45	45	43	41	(4,7)	(6,8)
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	45	49	50	50	47	(6,0)	4,4
03 - Capitale-Nationale	275	278	279	277	271	(2,2)	(1,5)
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	83	84	81	84	90	7,1	8,4
05 - Estrie	78	80	77	102	107	4,9	37,2
06 - Montréal	524	552	539	558	570	2,2	8,8
07 - Outaouais	38	43	41	44	45	2,3	18,4
08 - Abitibi-Témiscamingue	27	28	25	24	26	8,3	(3,7)
09 - Côte-Nord	22	23	21	20	22	10,0	0,0
10 - Nord-du-Québec	4	4	5	5	4	(20,0)	0,0
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	23	24	20	20	21	5,0	(8,7)
12 - Chaudière-Appalaches	66	71	71	65	70	7,7	6,1
13 - Laval	51	53	54	50	49	(2,0)	(3,9)
14 - Lanaudière	39	40	39	39	38	(2,6)	(2,6)
15 - Laurentides	52	55	60	62	62	0,0	19,2
16 - Montérégie	152	157	157	140	147	5,0	(3,3)
17 - Nunavik	8	9	8	8	5	(37,5)	(37,5)
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	6	5	4	4	7	75,0	16,7
Total	1537	1600	1576	1595	1622	1,7	5,5

Un peu plus de la moitié des membres actifs de l'Association (52%) exercent leur profession dans la région de Montréal ou de la Capitale-Nationale à la fin de 2017. Treize pour cent des pharmaciens occupent des fonctions de gestion à temps plein ou à temps partiel.

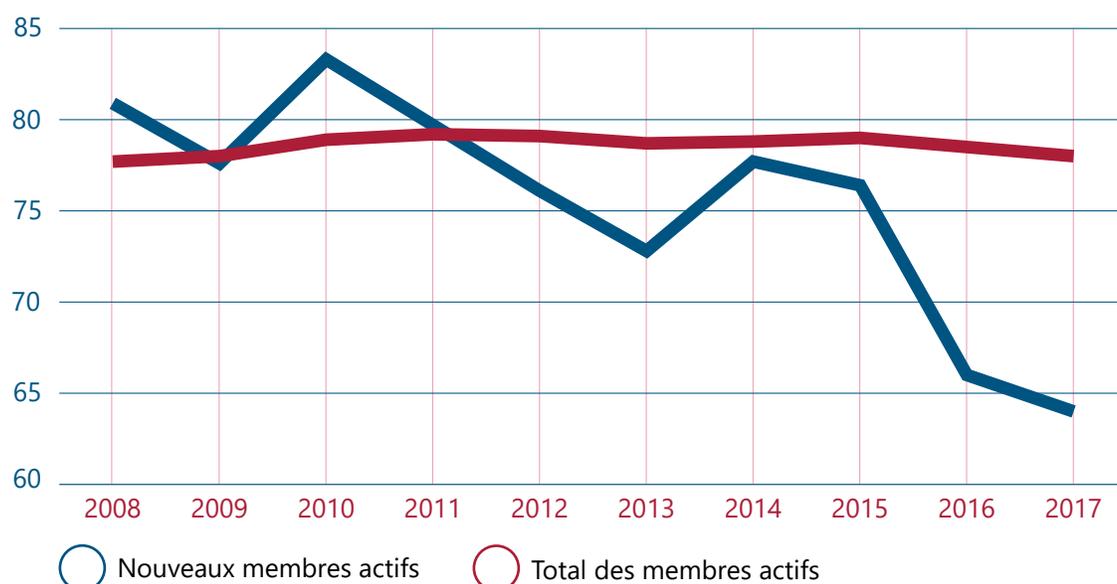
Graphique 3: Répartition géographique des membres actifs



Au 31 décembre 2017, la proportion de femmes parmi les membres actifs est de 77,8%. Elle s'écarte peu de la moyenne de 78,5% enregistrée durant les dix dernières années. La répartition des membres en fonction du genre tend toutefois à s'équilibrer parmi les nouvelles recrues. Les hommes représentent un peu plus de 35% des nouveaux adhérents à la fin de l'année alors qu'on en dénombrait moins de 20% en 2008.

Le graphique 4 présente la répartition de l'effectif des membres actifs et de la relève en fonction du sexe.

Graphique 4: Pourcentage de femmes parmi les membres actifs et la relève



Enquête sur la pénurie de pharmaciens en établissement de santé

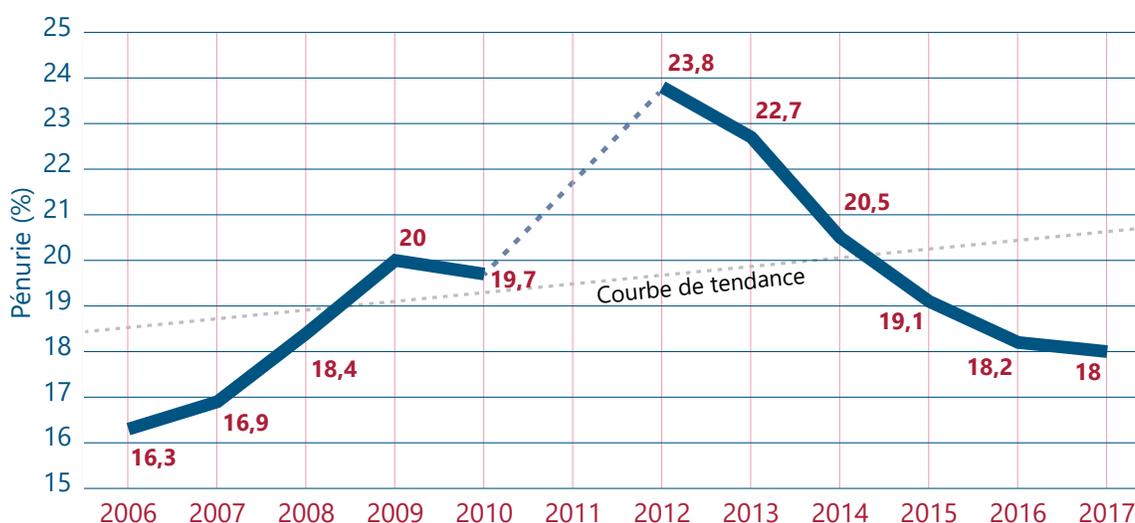
En avril 2001, le groupe de planification de la main-d'œuvre du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a publié un rapport faisant état d'un écart croissant entre les besoins de main-d'œuvre professionnelle en pharmacie d'établissement et les perspectives de recrutement sur quinze ans. Dès 2002, l'A.P.E.S. a commencé à réaliser des enquêtes sur les effectifs en pharmacie auprès de ses membres afin de recueillir de l'information sur la pénurie déjà bien installée et ses conséquences sur les soins et services pharmaceutiques.

Depuis 2006, la comparaison entre le nombre de postes de pharmacien sans titulaire ou temporairement dépourvus de titulaire et le nombre de postes autorisés au budget de chaque établissement de santé s'appuie sur une méthodologie objective et reproductible.

Au printemps 2017, tous les chefs de département de pharmacie des établissements de santé du Québec ont été invités à remplir un questionnaire portant sur l'ensemble des installations de leur établissement. Au total, 39 questionnaires ont été envoyés par courriel.

Le portrait obtenu au 1^{er} avril 2017 auprès de 37 répondants (taux de réponse de 94,9%) confirme pour une cinquième année consécutive que le pourcentage de postes de pharmacien d'établissement non pourvus est en lente régression. Les derniers résultats ne démontrent toutefois qu'un léger recul de la pénurie par rapport à 2016 (18% c. 18,2%). Il s'agit en fait du plus faible recul enregistré depuis cinq ans. Le rapport entre le nombre de postes non pourvus et celui des postes autorisés est néanmoins passé de 23,8% en 2012 à 18% à la même période en 2017.

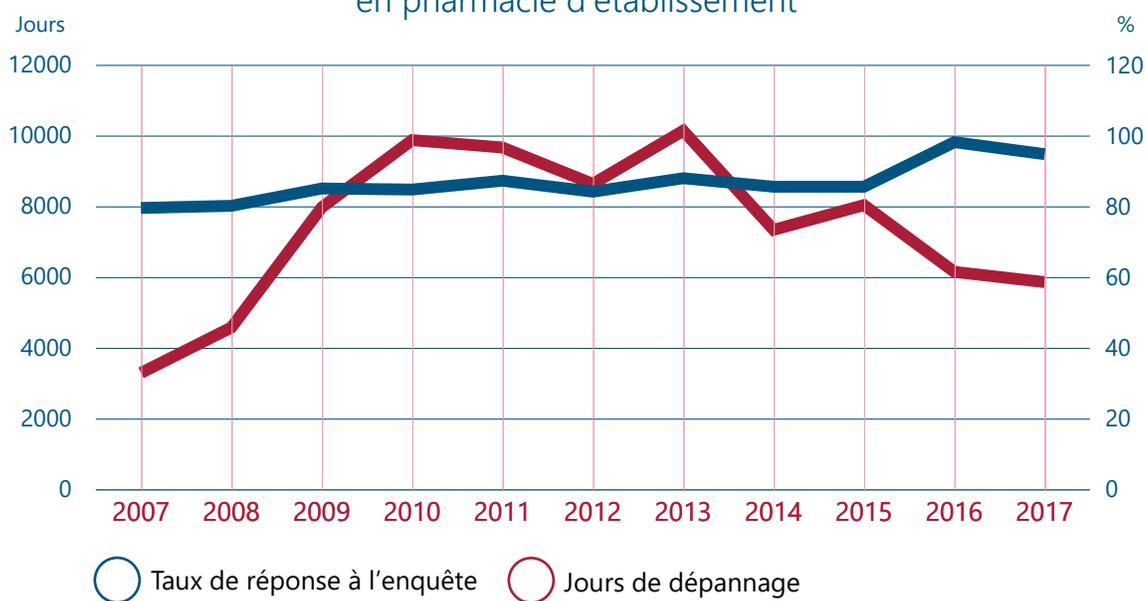
Graphique 5: Évolution de la pénurie de pharmaciens en établissement de santé au Québec



Bien qu'il soit plus criant en région éloignée, le manque de pharmaciens se constate autant à Montréal (18 %) qu'en périphérie des grands centres urbains (14 % à Laval et en Montérégie). Au 1^{er} avril 2017, 16 % des départements de pharmacie ayant répondu au sondage affichaient un manque d'effectifs excédant 25 %, et un peu plus d'un sur dix devaient composer avec un manque d'effectifs d'au moins 30 %.

D'ailleurs, 15 établissements sur 39 (38 %) ont eu recours à des pharmaciens dépanneurs pendant 5873 jours entre le 1^{er} avril 2016 et le 1^{er} avril 2017. Cela représente malgré tout une diminution d'environ 5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette année, le nombre de journées où le besoin de pharmaciens dépanneurs s'est fait sentir a varié entre 25 et 1475 jours selon les établissements. Ainsi, parmi les établissements ayant eu recours à des pharmaciens dépanneurs, 40 % ont eu besoin de leurs services pendant plus de 180 jours, alors que les deux tiers des établissements y ont fait appel pendant plus de 90 jours.

Graphique 6 : Évolution du nombre de jours de dépannage en pharmacie d'établissement



En conclusion, avec près d'un poste vacant sur cinq au Québec, le manque d'effectifs en pharmacie d'établissement demeure préoccupant. D'autant plus qu'au total de postes dépourvus de titulaire s'ajoute la stagnation du nombre de postes autorisés au budget des établissements, ces deux éléments constituant un frein incontesté à l'atteinte d'une offre de soins et services pharmaceutiques adaptée aux besoins croissants.

Il est vrai que, depuis quelques années, les facultés de pharmacie accueillent un plus grand nombre d'étudiants au programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée. Néanmoins, l'accroissement des cohortes doit se poursuivre afin que des 84 places offertes présentement, on puisse passer progressivement à 100.

Tableau 3 : Résultats de l'enquête menée auprès des départements et services de pharmacie des établissements de santé du Québec sur l'état des effectifs au 1^{er} avril 2017

RÉGION SOCIO-SANITAIRE	Nombre d'établissements répondants	PÉNURIE			DÉPANNAGE	
		Effectifs autorisés *	Postes non pourvus **	Pénurie	Nombre d'établissements qui ont eu recours à des pharmaciens dépanneurs	Nombre de jours entre le 1 ^{er} avril 2016 et le 1 ^{er} avril 2017
01 - Bas-Saint-Laurent	1	43,8	10,1	23 %	1	500
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	1	46,5	6,7	14 %	0	0
03 - Capitale-Nationale	3	221,3	23,1	10 %	0	0
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	1	79,3	20,4	26 %	1	180
05 - Estrie	1	87,1	20,8	24 %	0	0
06 - Montréal	14	496,9	90,3	18 %	3	169
07 - Outaouais	1	42,2	6,6	16 %	1	173
08 - Abitibi-Témiscamingue	1	26,0	12,4	48 %	1	1475
09 - Côte-Nord	1	22,0	11,9	54 %	1	784
10 - Nord-du-Québec	1	5,0	2,3	46 %	1	490
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2	23,2	4,3	18 %	2	318
12 - Chaudière-Appalaches	1	57,8	8,3	14 %	0	0
13 - Laval	1	41,0	5,9	14 %	0	0
14 - Lanaudière	1	33,2	5,4	16 %	0	0
15 - Laurentides	1	47,6	8,5	18 %	1	46
16 - Montérégie	4	122,6	17,7	14 %	2	117
17 - Nunavik	1	3,5	-0,1	-2 %	0	0
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	1	7,0	3,0	42 %	1	1621
TOTAL	37	1406,0	257,6	18 %	15	5873

* Tous les effectifs et les postes sont représentés en équivalents temps complet (ETC). Les effectifs autorisés englobent les pharmaciens travaillant à raison de 36,25 h/sem. et ceux œuvrant à raison de 40 h/sem.

** Les postes non pourvus englobent les postes vacants (sans titulaire) et les postes temporairement dépourvus de titulaire (titulaire absent).

Communications

Relations avec les médias

Depuis plusieurs années, l'A.P.E.S. travaille à faire connaître les pharmaciens d'établissements dans les différents médias en mettant de l'avant la pénurie d'effectifs. Au cours de la dernière année, l'A.P.E.S. a amorcé un virage. Même si elle continuera à émettre des mises à jour sur l'état des effectifs au Québec tant que ce dossier sera d'actualité, l'Association souhaite faire connaître la valeur ajoutée qu'apporte le pharmacien d'établissement au réseau de la santé et des services sociaux. En 2017, l'A.P.E.S. a donc sollicité des entrevues pour faire connaître des pratiques d'avant-garde et démontrer la plus-value des pharmaciens d'établissements. Ces entrevues se sont ajoutées à celles portant sur l'état des effectifs.

Activités de communication

Cette année encore, l'A.P.E.S. a tenu quelques activités de communication dont notamment:

- un colloque pour les étudiants en pharmacie;
- un kiosque à certains événements, tels que la Journée Carrière de la Faculté de pharmacie de l'Université Laval tenue au cours de l'hiver;
- la soirée SCPH-A.P.E.S. tenue à l'automne à l'Université Laval;
- la soirée d'intéressement à la pratique hospitalière à l'Université de Montréal.

Relations de presse

En 2017, l'Association n'a diffusé qu'un seul communiqué de presse.

Le 27 novembre 2017, après de longs mois de pourparlers avec le gouvernement, l'A.P.E.S. a émis un communiqué (https://www.apesquebec.org/sites/default/files/salle_presse/communiqués_presse/20171127_cp_ajustements_salariaux_non_verses.pdf) pour signifier la colère des pharmaciens d'établissements devant la lenteur du gouvernement à mener à terme la négociation de l'Entente de travail pour 2015-2020, dont l'entente de principe a été signée en mars 2015. Le communiqué annonçait notamment le dépôt d'une pétition de 1323 signatures auprès du cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux.

Infolettre

L'infolettre, publiée une fois par mois, se veut un condensé des nouvelles et des actualités des semaines précédentes, ainsi qu'un avant-goût des événements et des activités de formation à venir. Mode de communication privilégié par les membres de l'A.P.E.S., l'infolettre a enregistré en 2017 une moyenne de 959 consultations par publication.

Cette année encore, de nombreuses nouvelles relayées par l'infolettre abordaient divers sujets, comme les différents dossiers traités avec le gouvernement, les nouveautés et les changements relatifs aux conditions de travail, la publication de nouveaux guides et outils liés à la pratique, les offres d'activités de formation, etc.

Réseaux sociaux

Depuis la fin de l'année 2015, l'A.P.E.S. anime une page sur Facebook. À la fin de 2017, la page comptait tout près de 2 000 abonnés. Cette présence sur ce réseau social permet de communiquer des nouvelles de l'Association et de l'information sur ses activités et événements, en plus de relayer des articles scientifiques d'intérêt et des actualités provenant des grands quotidiens.

La popularité de la page Facebook de l'A.P.E.S. est en constante progression. Les interactions (mentions J'aime, commentaires et partages) avec les abonnés ont augmenté de 10% alors que les clics sur les liens ont enregistré une hausse de plus de 46%. L'A.P.E.S. se soucie d'offrir à ses abonnés de l'information pertinente et de qualité, ce qui la positionne comme une page de référence en ce qui a trait à la pratique pharmaceutique.

Le réseau social Twitter semble nettement moins populaire auprès des pharmaciens d'établissements. En effet, à la fin 2017, le fil Twitter de l'A.P.E.S. ne comptait que 386 abonnés. L'engagement de ces abonnés est toutefois en progression avec une hausse de 116% de clics sur les liens partagés par l'Association.

La popularité de la page Facebook de l'A.P.E.S. est en constante progression. Les interactions (mentions J'aime, commentaires et partages) avec les abonnés ont augmenté de 10%.

Capsules Web

Cette année encore l'A.P.E.S. a produit des capsules vidéo mises sur le Web dans le but de fournir de l'information sur la pratique en pharmacie d'établissement et de favoriser son rayonnement. Très populaires sur les réseaux sociaux, ces capsules Web ont récolté parfois plus de 1500 visionnements, dont notamment celle sur le *Guide de l'usage optimal des héparines de faible poids moléculaire* ou celle sur la Loi 41. Les membres du conseil d'administration et de la permanence se sont une fois de plus prêtés au jeu du tournage vidéo pour souhaiter aux membres de l'A.P.E.S. un joyeux temps des fêtes et une belle année 2018. Une tradition qui s'installe tranquillement!

Dans le cadre de l'Événement des pharmaciens 2017, l'A.P.E.S. a également produit trois capsules Web sur l'histoire de la pharmacie. L'Association a voulu offrir à ses membres, mais également à l'ensemble des pharmaciens du Québec, un petit retour en arrière sur les grands moments qui ont forgé la pratique de la pharmacie au Québec. Ces capsules Web ont eu un énorme succès sur les réseaux sociaux. La vidéo relatant l'histoire de Louis Hébert a été vue 8 425 fois, celle sur les premières apothicaires a été vue 8 839 fois et celle présentant le pharmacien d'aujourd'hui, 2 435 fois.



Site Web

Site de l'A.P.E.S.

Les améliorations apportées au site Web de l'A.P.E.S. depuis 2016 ont visiblement porté leurs fruits. En effet, après avoir connu une augmentation significative du nombre de visites entre 2015 et 2016, le site Web de l'A.P.E.S. a su maintenir sa position en 2017 avec plus de 106 000 visites, soit une moyenne d'environ 9 000 visites par jour.

Graphique 7: Nombre de visites mensuelles sur le site de l'A.P.E.S. en 2016 et 2017



Il a d'ailleurs été possible d'observer la même constance – soit une variation de $\pm 3\%$ par rapport à l'année précédente – pour le nombre total de pages vues, le nombre de pages vues par visite et le taux de rebond.

Les résultats ont toutefois révélé quelques singularités, comme la durée moyenne d'une visite qui a considérablement progressé, puisqu'elle est passée de 3 ½ minutes à plus de 6 minutes entre 2016 et 2017!

Chaque année, les pages les plus visitées demeurent sensiblement les mêmes (formation continue, événements, espace réservé aux membres, etc.). Toutefois, les améliorations et les changements apportés au site Web ont fait évoluer les choses. Par exemple, la nouvelle Politique de diffusion d'offres d'emploi instaurée vers la fin de l'année 2016 a eu un impact important sur les offres d'emploi en 2017, la page Web hébergeant les offres d'emploi ayant été consultée près de 7 000 fois, soit une augmentation de 33 % par rapport à l'année précédente.

D'un point de vue technologique, il peut aussi être intéressant d'observer les changements de comportement et d'habitudes des visiteurs. Depuis quelques années, on note de façon générale que l'écart se creuse entre l'utilisation du mobile ou de la tablette et celle de l'ordinateur. Cette année, pour la toute première fois, la consultation du site Web de l'A.P.E.S. s'est faite plus souvent à l'aide de la tablette et du téléphone intelligent plutôt que de l'ordinateur.

Forum de discussion

Le forum de discussion de l'A.P.E.S. est en ligne depuis la fin de l'année 2016. Il comprend quatre grands thèmes, soit les soins pharmaceutiques, les services pharmaceutiques, la gestion et l'enseignement et la recherche. En 2017, 123 questions ou sujets de discussion ont été publiés par les membres, ce qui a engendré plus de 300 interactions avec les autres utilisateurs. Un bel outil pour discuter et échanger sur la pratique de la pharmacie en établissement de santé!

Un système d'abonnement a également été mis en place pour permettre aux membres inscrits de recevoir des notifications lors de l'ajout de nouveaux sujets de discussion ou de commentaires. Dans l'ensemble, les forums thématiques ont enregistré 649 abonnements.

Blogue

En 2017, l'A.P.E.S. a publié 25 billets de blogue pour parler de sujets et d'enjeux importants pour l'Association. Le blogue est divisé en quatre catégories: information générale, enjeux associatifs, conditions de travail et affaires professionnelles. Contrairement aux actualités, le blogue permet à ses lecteurs de commenter le contenu des billets et ainsi d'entamer une discussion avec l'auteur ou même avec d'autres visiteurs.

Depuis plus d'un an, l'A.P.E.S. offre à ses membres la possibilité de s'abonner au blogue. Cette fonctionnalité permet à l'abonné de recevoir un courriel de notification lors de l'ajout d'un billet, ce qui le met rapidement au courant d'un enjeu important. À la fin de l'année, 430 membres y étaient abonnés.

Baladodiffusion



À la fin de 2017, l'A.P.E.S. se lance dans la grande aventure de la baladodiffusion. Également connue sous le terme anglais de *podcasting*, la baladodiffusion est un moyen de diffuser sur le Web des fichiers audio pouvant être écoutés en ligne ou téléchargés pour être écoutés ultérieurement sur un mobile ou un ordinateur. Les plateformes d'hébergement iTunes et Google Play Music permettent également de s'abonner et de recevoir des notifications lors de l'ajout d'un nouvel épisode.

Baptisés Trait pharmacien, les balados de l'A.P.E.S. connaissent déjà un vif succès et de nombreux membres ont même partagé leur enthousiasme avec les instigateurs du projet. Chaque épisode est divisé en deux segments, soit une partie clinique et une partie découverte. À découvrir si ce n'est déjà fait!

Site Web du *Pharmactuel*

Après avoir connu une croissance fulgurante de 2015 à 2016, le site Web du *Pharmactuel* a continué sur sa lancée en enregistrant près de 45 000 visites en 2017, soit une augmentation de 32 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de pages visitées s'est également accru jusqu'à dépasser pour la première fois le seuil des 100 000 pages consultées durant l'année, soit plus précisément 106 609.

Par contre, les résultats démontrent que la durée moyenne par visite et le nombre de pages consultées par visite ont enregistré des baisses respectives de 18 % et de 14 %. Quant au taux de rebond, il demeure relativement élevé, soit 69 %.

Le site Web du *Pharmactuel* a continué sur sa lancée en enregistrant près de 45 000 visites en 2017, soit une augmentation de 32 % par rapport à l'année précédente.

Graphique 8: Nombre de visites mensuelles sur le site Web du *Pharmactuel* en 2016 et 2017



Affaires syndicales

Comité de négociation et de relations professionnelles

Sous l'autorité du conseil d'administration (CA), le comité de négociation et de relations professionnelles a notamment pour mandat de négocier une seule et unique entente avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) déterminant les conditions de travail de tous les pharmaciens œuvrant en établissement de santé, selon les orientations et les priorités déterminées par le CA.

Étant donné le temps nécessaire à une bonne préparation en vue de la prochaine négociation qui aura lieu en 2020, les activités du comité de négociation et de relations professionnelles ont repris en 2017 et ont commencé par le renouvellement de la composition du comité. De nombreux pharmaciens ont répondu à l'appel de candidatures qui a été lancé en 2017 pour la formation du comité. Le CA de l'Association a donc pris la décision de modifier les règles de régie interne afin qu'un maximum de dix membres actifs puissent se joindre au comité plutôt que les trois prévus dans les règles de composition du comité, ce qui permet à tous les candidats ayant démontré de l'intérêt de l'intégrer.

Ainsi, le comité a accueilli à la fin de 2017 six nouveaux membres en plus des huit membres (actifs et autres) qui le composaient déjà. Une première rencontre a eu lieu à l'automne 2017.

Comité paritaire sur la structure de gestion des départements de pharmacie

Ce comité, instauré lors des négociations de 2015, avait pour mandat:

- de documenter et analyser la structure de gestion des départements de pharmacie, notamment, en lien avec la création de titres d'emploi et la classification associée;
- de faire des recommandations aux parties négociantes quant à la structure de gestion des départements de pharmacie.

Le comité a officiellement été mis en place à la fin de l'année 2015 et la durée initiale de son mandat était de sept mois. Celui-ci a toutefois été prolongé à deux reprises, soit jusqu'au 17 février 2017.

Après un blitz de négociation au début de l'année 2017, un rapport conjoint A.P.E.S.-MSSS signé par le ministre de la Santé et des Services sociaux a été déposé le 20 avril 2017. Ce rapport faisait notamment les recommandations suivantes aux parties négociantes :

- modifier la méthode de classification des titres d'emploi de pharmacien-chef afin de refléter la nouvelle réalité du réseau après la fusion;
- créer deux titres d'emploi de chefs adjoints pour assumer des fonctions transversales tout en conservant la présence d'adjoints locaux;
- conserver le statu quo au regard des primes accordées aux adjoints et aux coordonnateurs;
- associer des cadres administratifs à la gestion des départements de pharmacie, lorsque l'établissement le souhaite;
- mettre en place un comité visant à assurer le suivi de la mise en œuvre de la structure de gestion des départements de pharmacie.

À la suite du dépôt des recommandations, les parties avaient 90 jours pour s'entendre sur les dispositions à intégrer à l'entente collective, soit jusqu'au 26 juillet 2017. Le MSSS n'a toutefois pas été en mesure d'obtenir une approbation du Conseil du trésor avant l'été, ce qui a bloqué la poursuite des négociations. Les discussions n'ont repris qu'à la fin de l'automne 2017, après que l'A.P.E.S. et ses membres eurent publiquement exprimé leur colère à l'égard des délais déraisonnables imposés par le MSSS.

Clauses réseau et finalisation de l'Entente

Rappelons qu'en 2015, lors des négociations de l'Entente A.P.E.S.-MSSS pour 2015-2020, l'A.P.E.S. et le MSSS avaient convenu d'intégrer les clauses dites « réseau », comportant des augmentations salariales une fois que celles-ci seraient négociées par le Front commun composé des principales centrales syndicales.

Bien que les négociations du Front commun aient abouti à l'été 2016, le MSSS a insisté pour que les travaux d'intégration des clauses réseau se fassent en parallèle à celles négociées à la suite des travaux du comité paritaire sur la structure de gestion, puisque le dossier global devait être présenté au Conseil du trésor pour approbation.

Compte tenu de l'incapacité du MSSS à obtenir l'approbation du Conseil du trésor, les discussions ont été reportées à l'automne 2017. Ce faisant, bien que les pharmaciens d'établissements aient été le premier groupe à signer une entente de principe avec le gouvernement en 2015, ils seront les derniers salariés du réseau de la santé et des services sociaux à obtenir le versement de leurs augmentations salariales.

À bout de patience, les pharmaciens, soutenus par l'A.P.E.S., ont pris certaines mesures. Des résolutions ont tout d'abord été adoptées par les assemblées départementales

demandant aux PDG des établissements de santé leur appui dans ce dossier. Mille trois cents vingt-trois (1323) pharmaciens ont par ailleurs signé une pétition demandant au MSSS de leur témoigner un minimum de respect en procédant sans délai au versement des augmentations dûment négociées par les centrales syndicales à l'été 2016 et acceptées d'emblée par l'A.P.E.S. au moyen d'une clause remorque.

À la suite de cette pression exercée sur le gouvernement, les discussions avec l'A.P.E.S. ont pu reprendre en décembre 2017 avec le dépôt complet de tous les textes de l'Entente, dont les clauses réseau et les clauses en lien avec la structure de gestion. Malheureusement, juste avant les fêtes, de nouvelles demandes du Conseil du trésor ont empêché les parties de trouver un accord en 2017. Il a donc été convenu de reprendre les discussions au début de l'année 2018.

Solutions face au manque d'effectifs de pharmaciens

Depuis de nombreuses années, l'A.P.E.S. réfléchit à des manières de réduire la pénurie et y travaille d'arrache-pied. De nombreuses activités visant à faire connaître la profession ont été mises de l'avant et obtiennent un succès certain.

Au printemps 2017, quatre régions du Québec se sont adressées à l'A.P.E.S. pour déplorer la situation de pénurie particulièrement importante dans laquelle elles se trouvaient et requérir l'aide de l'Association. Les dirigeants de l'A.P.E.S. ont donc écrit au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour proposer des avenues afin de réduire les impacts de la pénurie dans ces régions et en vue d'éviter les ruptures de services qui étaient annoncées dans l'une des quatre régions.

La rencontre avec des représentants du MSSS qui a suivi a permis de mettre en lumière des solutions depuis longtemps revendiquées par l'A.P.E.S. Par exemple, l'embauche d'un étudiant inscrit au programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée dans une installation en pénurie de pharmaciens, qui pourra bénéficier d'un salaire de pharmacien d'établissement au premier échelon pendant sa formation en échange d'un engagement au sein de l'établissement par la suite. Ce programme a permis à quelques établissements de s'assurer de pouvoir recourir à l'appui de ces futurs pharmaciens dès janvier 2019.

Par ailleurs, l'augmentation à 84 du nombre de places et de bourses au programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée a été annoncée par le MSSS et constitue une bonne nouvelle. Ce nombre doit toutefois être porté à 100 dans les deux prochaines années afin qu'il y ait un impact réel sur la main-d'œuvre.

Finalement, un projet pilote de poste conjoint entre deux établissements, l'un mieux pourvu en milieu urbain et l'autre dans un établissement en manque de main-d'œuvre en région éloignée, a été proposé au MSSS. Malheureusement, le MSSS n'a pas retenu cette option pour le moment. Il faudra très certainement revenir à la charge pour faire cheminer cette idée.

Relations professionnelles

Soutien individuel

Année après année, l'Association apporte un soutien individuel aux membres qui vivent des problèmes relatifs à l'application de l'Entente collective de travail. Depuis la fusion des établissements de santé le 1^{er} avril 2015, ce soutien s'est étendu aux chefs de département de pharmacie afin de les aider à intégrer leur structure et à répondre aux besoins de leur clientèle, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Rappelons que, de façon générale, les relations professionnelles couvrent un large éventail de situations, qui vont de la simple consultation téléphonique à l'accompagnement juridique lorsque les membres doivent recourir à des procédures de différends ou se présenter devant un comité de discipline.

Assurance collective

Négociation de la tarification

Dans le cadre de l'appel d'offres privé effectué auprès de SSQ en 2015, les primes liées à l'assurance collective ont été convenues avec l'assureur pour les années 2016-2017 et 2017-2018, ce qui a eu pour résultat qu'aucune négociation de primes n'a été nécessaire en 2017. Un ajustement de primes en assurance maladie, pour la période débutant le 1^{er} janvier 2017 et se terminant le 31 mai 2018, a cependant eu lieu suivant la mise en place du régime modulaire.

Mise en place du régime modulaire en assurance maladie

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les pharmaciens assurés avec le groupe de l'A.P.E.S. peuvent choisir soit le régime de base en assurance maladie, appelé Maladie Régulier, soit le régime Maladie Plus, qui offre les mêmes garanties que le régime Maladie Régulier auxquelles s'ajoutent les garanties couvrant le massothérapeute, le chiropraticien, l'ostéopathe, l'acupuncteur, les soins oculaires ainsi qu'une revalorisation de la garantie couvrant le physiothérapeute.

Mise à jour de la brochure

La brochure d'assurance à l'intention des pharmaciens membres de l'A.P.E.S. ayant été publiée par SSQ le 1^{er} juin 2011, un projet de mise à jour a été lancé en 2017. Les travaux ont débuté et se poursuivront en 2018.

Autres activités

Au cours de l'année 2017, l'A.P.E.S. a travaillé sur le texte de l'entente de participation pour 2016-2018. Des représentants de l'A.P.E.S. ont également assisté à l'Assemblée générale annuelle de SSQ, mutuelle de gestion.

Activités de développement professionnel

Formation continue pour la pratique clinique

Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de la prestation des soins pharmaceutiques, l'Association offre de nombreuses activités de formation aux pharmaciens d'établissements et communautaires. L'expérience et les connaissances de conférenciers experts permettent aux membres et aux non-membres de l'A.P.E.S. de faire une mise à jour efficace de leurs connaissances ou d'en acquérir de nouvelles.

Le comité de formation continue de l'A.P.E.S. regroupe onze membres actifs en plus de la coordonnatrice de la formation et des publications. Il est responsable de l'organisation des activités de formation. Son mandat consiste à déterminer les besoins, à planifier, à coordonner et à réaliser les programmes d'éducation et de perfectionnement destinés aux membres de l'A.P.E.S. selon les orientations fixées par le conseil d'administration. Il doit également explorer d'autres voies ou formules de formation et cibler de nouvelles clientèles.

Au cours de l'année 2017, quatre journées de formation clinique regroupant trois sujets ont été présentées par le comité de formation continue :

- Psychiatrie;
- Revue de traitements;
- Oncologie (2 jours).

Le taux de participation aux activités de formation continue en présentiel a connu une hausse de plus de 10% en 2017. Le comité en est très satisfait.

Parallèlement au comité de formation continue, le comité de formation et de développement de l'A.P.E.S., constitué en vertu de l'entente de travail intervenue entre le MSSS et l'A.P.E.S., a notamment pour mandat de proposer et de mettre en œuvre chaque année des plans de formation et de développement liés aux besoins propres à la pratique pharmaceutique en établissement de santé. Placé sous la responsabilité de l'adjoint professionnel auquel se joint comme invitée la coordonnatrice de la formation et des publications de l'Association, ce comité est formé de deux membres actifs nommés par l'A.P.E.S., d'un membre du comité de formation continue et d'un représentant du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qui agit à titre d'observateur. Son budget annuel provient du MSSS afin que des programmes de formation et de développement portant sur des

sujets d'actualité puissent être accessibles gratuitement à tous les pharmaciens d'établissements membres de l'A.P.E.S.

Le virage amorcé en 2016 s'est poursuivi cette année. Ainsi, l'A.P.E.S. a à nouveau offert en 2017 des midis et des soirées-conférences en webdiffusion en format audio. Ce format a permis le recrutement de conférenciers de toutes les régions du Québec. En effet, quel que soit son lieu de pratique ou de résidence, le conférencier peut partager ses connaissances et son expertise avec ses confrères sans avoir à se déplacer à Montréal ou à Québec.

En 2017, en collaboration avec les membres du comité de formation continue, le comité de formation et de développement de l'A.P.E.S. a offert aux membres de l'Association huit activités de formation :

- Traitement du diabète en 2017, l'approche individualisée — soirée;
- VIH, quoi surveiller? — soirée;
- Gestion de la médication en périopératoire — midi;
- Choc septique, mise à jour — soirée;
- Démystifier la rédaction d'articles scientifiques — midi;
- Démystifier la révision d'articles scientifiques — midi;
- La place de l'ivabradine en insuffisance cardiaque — midi;
- Sommet des RPE 2017 — journée.

Des vidéos ont été spécialement réalisées pour chacune de ces formations et sont offertes en différé en webdiffusion. Les pharmaciens peuvent obtenir des unités de formation continue de l'Ordre des pharmaciens du Québec en répondant à un test à la fin du visionnement.

Grâce à la webdiffusion, les membres actifs et les membres résidents ont accès gratuitement à une formation de qualité à partir de leur lieu de travail ou de la maison. De plus, les conférenciers peuvent répondre aux questions des participants qui sont transmises par clavardage lors des webdiffusions en direct.

Les activités de formation offertes en webdiffusion (en direct et en différé) connaissent un très grand succès et seront à nouveau offertes l'an prochain.

En plus des formations en webdiffusion, le comité de formation et de développement, en collaboration avec les Regroupements de pharmaciens experts (RPE) de l'A.P.E.S., a tenu le Sommet des RPE de 2017. Cette rencontre, présentée tous les deux ans se veut une journée de formation, de discussions et de partage des connaissances autour des thématiques des RPE. Plus de 110 membres de l'A.P.E.S. se sont réunis pour l'occasion au Centrexpo Cogeco à Drummondville.

Tableau 4: Activités de formation				
	Date	Thème	Lieu	Participants
JFC	2 et 3 février 2017	Psychiatrie	Trois-Rivières	60
SFD	16 février 2017	Traitement du diabète en 2017, l'approche individualisée	Webdiffusion en direct Webdiffusion en différé	155 <i>En cours</i>
SFD	14 mars 2017	VIH, quoi surveiller?	Webdiffusion en direct Webdiffusion en différé	90 <i>En cours</i>
JFC	28 avril 2017	Revue de traitements	Québec	100
MFD	10 mai 2017	Gestion de la médication en périopératoire	Webdiffusion en direct Webdiffusion en différé	155 <i>En cours</i>
SFD	26 septembre 2017	Choc septique, mise à jour	Webdiffusion en direct Webdiffusion en différé	219 <i>En cours</i>
MFD	30 octobre 2017	Démystifier la rédaction d'articles scientifiques	Webdiffusion en direct Webdiffusion en différé	70 <i>En cours</i>
MFD	7 novembre 2017	La place de l'ivabradine en insuffisance cardiaque	Webdiffusion en direct Webdiffusion en différé	145 <i>En cours</i>
JFC	30 novembre et 1 ^{er} décembre 2017	Oncologie	Québec	114
JFD	9 décembre 2017	Sommet des RPE	Drummondville	112

JFC: journée de formation continue; SFD: soirée de formation et de développement; JFD: journée de formation et de développement; MFD: midi de formation et de développement.

Formation continue pour la pratique en gestion

À l'automne 2016, dans le cadre de son plan stratégique 2016-2019, l'A.P.E.S. a lancé un sondage et procédé à des entrevues auprès de ses membres dont le travail comporte des tâches de gestion afin de déterminer, entre autres, leurs besoins en formation. À la lumière des résultats obtenus, le conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 26 mai 2017, de modifier le mandat du comité de formation en gestion et de créer le comité du colloque en gestion.

Le nouveau mandat du comité de formation en gestion est:

- d'organiser les activités de formation continue en gestion pour les membres gestionnaires de l'A.P.E.S.;
- de déterminer les besoins, de planifier, de coordonner et de réaliser les programmes d'éducation et de perfectionnement en gestion pour les membres de l'A.P.E.S.;

- de revoir la formule de la formation des chefs et de toute autre formation en gestion;
- d'organiser certaines activités de formation dans le but d'attirer de la relève pour les postes de gestionnaire en pharmacie d'établissement.

Ce comité est composé d'au plus six membres actifs gestionnaires et de la coordonnatrice de la formation et des publications. Il a entrepris ses travaux en octobre 2017.

Pour sa part, le nouveau comité du colloque en gestion a pour mandat d'organiser le colloque en gestion de l'A.P.E.S. Ce comité se compose de six membres actifs au maximum et de la coordonnatrice de la formation et des publications.

Avant les changements apportés par le conseil d'administration, c'est au comité de formation en gestion qu'incombait la tâche d'organiser le colloque en gestion de l'A.P.E.S. C'est ce à quoi il s'est employé jusqu'en septembre 2017 avant de se consacrer à son nouveau mandat. Le colloque en gestion de 2017 a eu lieu les 19 et 20 octobre au Château Bromont, en Estrie. Plus de 140 participants, dont une centaine de pharmaciens d'établissements, de gestionnaires ou d'intéressés par la gestion se sont réunis pour discuter et échanger sur le thème « Le pharmacien d'établissement, un acteur stratégique au cœur du réseau ». Les participants ont, entre autres, pu échanger et partager leur vision sur la pratique des soins pharmaceutiques au cours d'un après-midi de conférences et d'ateliers.

Événement des pharmaciens 2017

En 2017, l'A.P.E.S. n'a pas tenu de congrès annuel mais a participé activement à l'organisation et à la tenue de l'Événement des pharmaciens 2017 (EP 2017).

Organisé conjointement par l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ), l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) et l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec, en collaboration avec la Faculté de pharmacie de l'Université Laval, cet événement a eu lieu les 1^{er} et 2 juin au Centre des congrès de Québec. Ce premier congrès conjoint a procuré à tous les pharmaciens du Québec un moment unique pour discuter de pratiques novatrices, de collaboration, d'interdisciplinarité, de la prestation des soins et bien sûr du mieux-être des patients. Il visait également à souligner le 400^e anniversaire de l'arrivée de Louis Hébert, premier apothicaire en Amérique du Nord.

Le comité du Congrès de l'A.P.E.S. a joué un rôle de premier plan dans la recherche de sujets d'importance et de conférenciers chevronnés pour cet événement. Pour la journée du 1^{er} juin, il a planifié et organisé une conférence plénière et quatre conférences au choix et pour celle du 2 juin, cinq conférences au choix. Il a également participé au recrutement des conférenciers pour la conférence plénière intitulée « Perspectives interdisciplinaires sur la crise des opioïdes ».

D'autre part, l'Association a pris en charge plusieurs aspects de l'organisation de l'EP 2017. Elle était responsable de la signature et du suivi de tous les contrats avec les fournisseurs et les conférenciers, dont entre autres : la location des salles, l'audiovisuel, l'hébergement, la nourriture et les boissons. Elle était également responsable du volet des commandites et de la gestion financière de l'événement. Conjointement avec ses collègues de l'OPQ et de l'AQPP, la coordonnatrice de la formation et des publications a assuré la coordination de l'Événement.

Le succès de l'Événement des pharmaciens 2017 est incontestable. En effet, l'EP 2017 a accueilli plus de 400 participants, pharmaciens, invités ainsi que commanditaires. Les commentaires recueillis après l'Événement ont été très positifs. Les pharmaciens d'établissements y étaient très bien représentés et comptaient pour plus du tiers des participants et des conférenciers.

L'A.P.E.S. et l'OPQ ont également profité de cet événement pour mettre en valeur et honorer leurs membres lors de la remise des prix d'excellence qui a précédé la soirée de gala du 1^{er} juin. Cette soirée a permis à l'Association de valoriser et de reconnaître l'excellent travail accompli par les pharmaciens d'établissements. La remise des prix a été suivie d'un repas et d'une soirée dansante agrémentée des performances des artistes du cirque Carpe Diem.

L'A.P.E.S. est très satisfaite des résultats et des retombées de l'Événement des pharmaciens 2017. Cette collaboration entre l'Association, l'OPQ et l'AQPP a été un excellent véhicule de promotion et de mise en valeur du dynamisme et du professionnalisme des pharmaciens et de leur souci constant du mieux-être des patients.

Les gagnants des prix d'excellence de l'A.P.E.S. pour l'année 2017 sont :

Roger-Leblanc – Nancy Sheehan, Centre universitaire de santé McGill

Ce prix est remis annuellement à un pharmacien ou à une pharmacienne pour l'excellence de l'ensemble de sa pratique au cours de sa carrière en établissement de santé.

Julien-Braun – Marianne Poitras, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Ce prix est remis à une résidente ou à un résident en pharmacie de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, qui s'est le plus distingué au cours de sa maîtrise, en maintenant la meilleure moyenne cumulative, y compris les stages et les cours.

Pierre-Paul-Leblanc – Laurence Allard, CISSS de la Gaspésie

Ce prix est remis à un résident ou à une résidente en pharmacie de la Faculté de pharmacie de l'Université Laval pour souligner l'excellence de l'ensemble de son travail au cours de sa résidence.

France-Boulet – Valérie Clément, CIUSSS de l'Estrie–CHU de Sherbrooke

Ce prix vise à reconnaître et à stimuler la rédaction d'articles scientifiques dans la revue *Pharmactuel*. Il récompense le ou les auteurs d'un article paru dans le *Pharmactuel* durant la dernière année. L'article sélectionné doit se démarquer soit par la nouveauté du sujet traité, soit par son application dans la pratique quotidienne, soit les deux.

Pratique spécialisée – Martin Franco, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Ce prix est décerné à un pharmacien ou à une pharmacienne dans le but de reconnaître l'excellence de sa pratique dans un domaine spécialisé de la pharmacie hospitalière.

Leadership en matière d'innovation – Daniel Thirion, Centre universitaire de santé McGill

Ce prix vise à reconnaître l'idée novatrice d'un pharmacien ou d'une pharmacienne mise en œuvre au cours de l'année ou des deux dernières années, applicable en pratique clinique ou en gestion.

La relève – Patrick Viet-Quoc Nguyen, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Ce prix est décerné à une pharmacienne ou à un pharmacien qui s'est particulièrement démarqué au cours de ses premières années de pratique.

Publication scientifique: *Pharmactuel*

Le comité de rédaction du *Pharmactuel* a pour mandat d'assurer la publication de la revue et de veiller à la qualité professionnelle et scientifique des articles.

La mission du *Pharmactuel*, revue internationale francophone de la pratique pharmaceutique en établissement de santé, consiste à publier en langue française des œuvres originales et novatrices destinées aux pharmaciens et aux autres professionnels de la santé intéressés par la pratique pharmaceutique en établissement de santé.

L'A.P.E.S. publie exclusivement en ligne sur le site www.pharmactuel.com quatre numéros par année. Elle recueille des données statistiques pour quantifier et qualifier son lectorat. La publication compte quatre chroniques révisées par des pairs, soit Évaluation critique de la documentation scientifique, Recherche, Pharmacothérapie et Cas clinique en direct de l'unité, en plus des chroniques: Éditorial, Votre expérience avec..., Gestion, Risques, qualité, sécurité, Au centre de l'information et d'une Lettre au rédacteur. Elle jouit d'une tribune internationale grâce à son indexation dans l'*International Pharmaceutical Abstract*.

Si la sollicitation des auteurs demeure un défi pour certaines chroniques, la francophonie manifeste en revanche un intérêt réel pour la rédaction scientifique, car des articles parviennent sans sollicitation au comité de rédaction pour publication dans le *Pharmactuel*. Le comité éditorial continue de s'associer à des professionnels de la santé qualifiés et réputés dans leur domaine respectif de même qu'à des universitaires ayant un parcours de recherche et de publication ainsi que des expertises et des intérêts différents. Le comité s'assure ainsi de publier des articles de qualité qui contribuent à l'accroissement du taux de consultation du *Pharmactuel*.

En 2017, l'engagement des membres du comité éditorial s'est traduit par l'offre de cours aux résidents de l'Université de Montréal et de l'Université Laval ainsi que par des conférences sur la rédaction d'un article scientifique destinées à des collègues pharmaciens. De plus, une affiche présentant les résultats des publications des résidents de 2011 à 2015 a été présentée dans le cadre du congrès de la Canadian Pharmacists Association (CPhA) en juin 2017.

Le *Pharmactuel* est également présent dans les médias sociaux Facebook et Twitter qui comptent respectivement 1745 et 1489 abonnés.

En 2017, le *Pharmactuel* fêtait la parution de son 50^e volume. À cette occasion, le conseil d'administration de l'A.P.E.S. a octroyé au comité de rédaction un montant pour la réalisation d'activités dans le but de souligner l'événement et de faire la promotion de la revue. En voici la liste :

- Présentation par Christine Hamel, rédactrice adjointe, de deux formations Web en direct et en différé sur la rédaction et la révision d'un article scientifique. Les formations ont eu lieu le 30 octobre et le 7 décembre 2017;
- Un résumé sur les 50 ans du *Pharmactuel* a été soumis et présenté lors de l'Événement des pharmaciens 2017;
- Un cocktail regroupant les membres actuels et anciens du comité de rédaction, les gagnants du prix France-Boulet et des représentants de l'A.P.E.S. a eu lieu à Québec le 2 juin 2017. Cette occasion a favorisé la réalisation et la diffusion sur le site Web de l'A.P.E.S. et les médias sociaux d'une capsule vidéo mettant en scène des rédacteurs et collaborateurs du *Pharmactuel*.

En complément à ces activités et pour encourager la relève, lors du Congrès de 2018 de l'A.P.E.S., un prix spécial soulignant le 50^e anniversaire sera remis à un résident ayant publié dans le volume 50. Des articles portant en outre sur l'évolution de la pharmacie d'établissement et de la profession de pharmacien d'établissement au cours des 50 dernières années seront publiés dans le volume 51 de la revue.

Les articles publiés en 2017 dans le *Pharmactuel* ont fait l'objet d'une évaluation pour l'attribution du prix France-Boulet. Le comité de sélection est formé d'au moins trois membres du comité de rédaction du *Pharmactuel* et du gagnant de l'année précédente. Les critères d'évaluation sont: la pertinence du sujet, le développement du sujet, la présentation ainsi que la qualité de l'article soumis.

Guide pratique des soins palliatifs, 5^e édition

Au cours de cette année, les auteurs et réviseurs de la 5^e édition du *Guide pratique des soins palliatifs* ont achevé leur tâche. Sous la direction de madame Andrée Néron, secondée par madame Sarah Tremblay, ils ont accompli un travail rigoureux et remarquable pour faire évoluer et mettre à jour le Guide. L'A.P.E.S. les en remercie.



Pour la première fois, le Guide sera uniquement publié en version numérique et disponible en format ePub ou PDF. Cette 5^e édition, très attendue, sera mise en vente dans les premières semaines de 2018.

Groupes de travail et regroupements de pharmaciens experts

Groupe de travail sur les préparations stériles et les préparations magistrales non stériles

Le Groupe de travail sur les préparations stériles (GTPS) a poursuivi activement ses travaux. Son principal mandat consiste à développer des outils et à rédiger des politiques et procédures (P&P) facilitant la mise en place des normes 2014.01 et 2014.02 sur la préparation de produits stériles en pharmacie de l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ). Ces documents servent de référence pour la formation, la standardisation des pratiques et l'évaluation du personnel affecté aux préparations stériles.

Le Groupe de travail est composé de sept membres actifs provenant de divers établissements de santé auxquels se joignent, en fonction des expertises requises, des collaborateurs et des réviseurs scientifiques, y compris l'adjoint professionnel de l'A.P.E.S. En 2017, les membres du groupe de travail se sont rencontrés à six reprises. En raison du caractère formatif et évaluatif des outils développés par le GTPS, le comité de formation et de développement de l'A.P.E.S., par l'entremise du MSSS, a accepté de financer ces travaux. L'A.P.E.S. tient à souligner à nouveau l'effort soutenu et la rigueur des membres du GTPS tout au long de l'année.

En 2017, le GTPS a réalisé deux projets non négligeables : la publication d'outils et de P&P sur les préparations magistrales non stériles (juin) et la mise en ligne d'une procédure d'évaluation du pharmacien désigné au soutien (décembre).

Mise à jour des outils et P&P

L'objectif principal du GTPS demeure le même. Il consiste à assurer la pérennité des outils et des P&P publiés et de soutenir les membres de l'A.P.E.S. dans l'application des deux normes selon le calendrier de cinq ans proposé par l'OPQ, soit au moins jusqu'en 2019. Les outils et les P&P du GTPS demeurent parmi les plus consultés et appréciés des membres. Depuis la création des pages Web du GTPS en août 2011, les membres de l'A.P.E.S. les ont consultées 11 731 fois.

Préparations magistrales non stériles

À la suite de l'ajout du mandat sur les préparations magistrales non stériles (PMNS) à celui sur les préparations stériles en septembre 2016, un sous-groupe de travail *ad hoc* composé de cinq experts a été mis en place. Son principal mandat consistait à développer des outils et à rédiger des P&P adaptées aux exigences de la norme 2012.01 de l'OPQ sur les préparations magistrales non stériles en pharmacie. Les outils et les P&P sur les PMNS ont été publiés le 14 juin 2017 sur des pages Web distinctes de celles du volet stérile. De juin à décembre 2017, les membres de l'Association ont consulté 371 fois ces pages Web.

Voici en bref les réalisations en lien avec ce projet:

- 41 outils et P&P sur les trois catégories de PMNS totalisant 539 pages;
- Une banque de questions de 29 pages (vrai ou faux, choix multiples et texte libre) pour l'évaluation écrite des assistants techniques en pharmacie, disponible sur demande seulement;
- 12 vidéos, réalisées pour le Registre des préparations magistrales du Québec, sur divers sujets concernant les PMNS et utiles pour la formation du personnel affecté aux PMNS;
- 270 photos de fournitures utilisées pour les PMNS, regroupées par sujet sous forme d'album et comportant chacune la mention de l'objet;
- Une liste de références et de publications utiles pour les PMNS;
- Une foire aux questions comportant 19 questions et réponses consensuelles avec des hyperliens pertinents, le cas échéant;
- Une affiche scientifique, réalisée à la suite d'un stage à thématique optionnelle (STOP) de l'Université de Montréal, présentée en collaboration avec le GTPS lors de l'Événement des pharmaciens 2017 tenu à Québec en juin 2017.

Procédure d'évaluation des pharmaciens désignés au soutien

Le GTPS a élaboré une procédure d'évaluation des pharmaciens désignés au soutien, adaptée aux exigences des normes 2014.01 et 2014.02 englobant les addendas d'octobre 2017. Cette procédure s'adresse avant tout aux pharmaciens possédant déjà une expertise en préparation de produits stériles. Les membres auront accès à la procédure et aux outils dans la section Espace membres du site Web de l'A.P.E.S., au début du mois de janvier 2018.

Voici en bref les réalisations en lien avec ce projet:

- Deux pages Web distinctes créées pour répondre à différents besoins:
 - Je désire être évalué à titre de pharmacien désigné au soutien;
 - Je suis un pharmacien évaluateur;
- Une vidéo produite par une étudiante en pharmacie dans le cadre d'un stage STOP de l'Université de Montréal;

- Un guide de 28 pages élaboré pour guider autant le pharmacien évalué que le pharmacien évaluateur;
- Des grilles et des tableaux pour faciliter le processus d'évaluation ainsi qu'un modèle de lettre d'engagement et d'attestation de maintien des compétences en format Word;
- Une liste de pharmaciens évaluateurs disponibles pour l'évaluation de la préparation de produits stériles non dangereux ou dangereux;
- Deux questionnaires en ligne de 10 questions, l'un sur les médicaments non dangereux et l'autre sur les médicaments dangereux, portant sur les divers aspects des préparations stériles, à utiliser pour l'évaluation théorique;
- Une affiche scientifique, réalisée à la suite d'un stage STOP de l'Université de Montréal, présentée en collaboration avec le GTPS lors de l'Événement des pharmaciens 2017.

Autres activités

Ordre des pharmaciens du Québec

Rappelons que l'OPQ a sollicité le GTPS à deux reprises pour commenter des propositions de modifications aux normes. Le GTPS a alors rédigé les documents suivants :

- *Réflexion sur la date limite d'utilisation post-décongélation* (mai 2016);
- *Fréquence d'évaluation des compétences du pharmacien évaluateur interne* (juin 2016).

Le 17 novembre 2017, l'OPQ publiait des *addendas* aux normes 2014.01 et 2014.02. Il est à souligner que l'OPQ a tenu compte des commentaires du GTPS notamment ceux sur l'évaluation des compétences du pharmacien désigné au soutien, qui a lieu dorénavant bisannuellement et non plus annuellement.

Comité national de l'évolution de la pratique des soins pharmaceutiques

Deux experts du GTPS ont été sollicités par le Comité national de l'évolution de la pratique des soins pharmaceutiques en oncologie pour commenter un projet d'optimisation du contenu des fioles de médicaments antinéoplasiques. Ils seront consultés à nouveau en début d'année 2018 pour donner leur avis sur un sujet connexe au précédent.

Regroupements de pharmaciens experts de l'A.P.E.S.

L'A.P.E.S. compte actuellement six Regroupements de pharmaciens experts (RPE) dans les secteurs de pratique spécialisée suivants : gériatrie, infectiologie, néphrologie, psychiatrie, soins palliatifs et urgence. En mai 2017, le RPE en première ligne a été dissous. En octobre 2017, un nouveau regroupement a été créé sous le nom de RPE d'urgence. Les RPE réunissent 123 pharmaciens experts, membres de l'A.P.E.S., et sont le reflet du dynamisme et de la pratique d'avant-garde des pharmaciens d'établissements de santé. Ces RPE agissent à titre de groupes consultatifs auprès du CA de l'A.P.E.S. et d'organismes externes. La

collaboration des membres des regroupements à la publication d'articles dans des revues scientifiques reconnues et à des projets de recherche ainsi que leur participation à divers comités cliniques québécois et canadiens assurent aux RPE une excellente visibilité tout en favorisant le développement d'une pratique clinique d'avant-garde.

La Politique de fonctionnement des RPE prévoit que l'A.P.E.S. offre un soutien financier complet à la tenue des réunions et un budget pour la formation continue des membres des RPE. En outre, le temps consacré par les experts aux projets des RPE est rémunéré à un taux horaire établi par l'A.P.E.S. Il faut noter que chaque RPE doit soumettre annuellement au CA un projet clinique ou administratif. De plus, chaque RPE possède une page Web sur le site de l'A.P.E.S., où sont présentés les projets terminés, en cours et à venir.

RPE en gériatrie

Nombre de membres: 15

Projets

- *Guide gériatrique de détresse respiratoire en fin de vie* (en cours);
- *Démarches de soins pharmaceutiques à l'admission d'une personne âgée en établissement de santé* (en cours);
- *Guide de traitement de l'hypotension orthostatique en gériatrie* (en cours).

Présidente: M^{me} Suzanne Gilbert, chef adjointe du département de pharmacie (soins pharmaceutiques, enseignement, recherche et UOM), et adjointe au chef à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Secrétaire: M. James Hill, adjoint au chef du département de pharmacie à l'Hôpital régional de Rimouski du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

RPE en infectiologie

Nombre de membres: 25

Projet

- *Trousse d'information sur l'ordre d'administration des anti-infectieux en STAT* (en cours);
- *Guide de soins pharmaceutiques en infectiologie* (en cours).

Président: M. Daniel Thirion, pharmacien au Centre universitaire de santé McGill et professeur titulaire de clinique à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal.

Secrétaire: M. Jean-Philippe Lemieux, pharmacien à l'Hôpital de La Malbaie du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

RPE en néphrologie

Nombre de membres: 21

Projet

- *Guide d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et dialyse péritonéale*. Publié en juillet 2017;
- *Utilisation du rituximab dans les maladies rénales chez l'adulte* (en cours);
- *Recommandations sur le rôle du pharmacien d'établissement de santé en néphrologie* (en cours).

Présidente: M^{me} Pascale Robert, pharmacienne à l'Hôpital régional de Rimouski du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Secrétaire: M^{me} Nathalie Chenel, pharmacienne à l'Hôpital régional de Rimouski du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

RPE en psychiatrie

Nombre de membres: 18

Projet

- *Guide de gestion des effets indésirables des médicaments psychotropes* (en cours).

Président: M. Philippe Vincent, pharmacien à l'Hôpital de soins psychiatriques de l'Est-de-Montréal du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et professeur agrégé de clinique à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal.

Secrétaire: M. Vincent Dagenais-Beaulé, pharmacien à l'Hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

RPE en soins palliatifs

Nombre de membres: 26

Projet

- *Guide pratique des soins palliatifs* – 5^e édition. Nouvelle édition, offerte en format numérique, disponible en début d'année 2018.

Présidente: M^{me} Isabelle Jean, chef du département de pharmacie du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Secrétaire: M^{me} Mélanie Brassard, pharmacienne à l'Hôpital de Chicoutimi du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

RPE d'urgence (création en octobre 2017)

Nombre de membres: 18

Projet

■ À venir en 2018.

Président: M. Éric Villeneuve, pharmacien à l'Hôpital général de Montréal du Centre universitaire de santé McGill.

Secrétaire: M. Pierre Olivier Monast, pharmacien au Site Glen du Centre universitaire de santé McGill.



Les autres dossiers de l'année 2017

Colloque des étudiants en pharmacie sur la pratique hospitalière

La 5^e édition du colloque étudiant pour les étudiants en pharmacie du 1^{er} cycle de l'Université de Montréal et de l'Université Laval s'est tenue le samedi 23 septembre 2017 à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. Plus d'une centaine d'étudiants se sont réunis pour en apprendre davantage sur la pratique hospitalière, ainsi que pour discuter et échanger avec des cliniciens sur le travail du pharmacien en établissement de santé. Les participants ont grandement apprécié cette activité et la recommandent à leurs collègues et amis. Le colloque étudiant 2018 se tiendra en septembre à la Faculté de pharmacie de l'Université Laval.

Stage à thématique optionnelle de l'Université de Montréal

En 2017, l'A.P.E.S. a accueilli trois étudiantes de 4^e année au Pharm. D. de l'Université de Montréal: M^{mes} Viviane To, Charlie-Li Lamoureux et Léonie Rouleau. Chaque étudiante a passé quatre semaines avec les membres de la permanence de l'A.P.E.S., sous la supervision de madame Nathalie Marceau, conseillère aux affaires professionnelles, dans le cadre de leur stage à thématique optionnelle (STOP).

Mesdames Viviane To et Charlie-Li Lamoureux ont participé à la réalisation et à la rédaction d'un article sur l'état de la recherche en pharmacie d'établissement au Québec qui a été publié en décembre dans le *Pharmactuel*. Madame Léonie Rouleau a réalisé une revue exhaustive des différentes méthodes de financement à l'activité dans le monde. Elle a présenté les résultats de ses recherches aux membres de la permanence ainsi qu'aux chefs et adjoints des départements de pharmacie.

Ces expériences de stages ont été enrichissantes tant pour les étudiantes que pour les membres de la permanence de l'A.P.E.S.



Association des pharmaciens
des établissements de santé du Québec

4050, rue Molson, bureau 320
Montréal (Québec)
H1Y 3N1

Téléphone: 514 286-0776
Télécopieur: 514 286-1081

www.apesquebec.org